



# RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE MAINE-ET-LOIRE



2018



## SOMMAIRE

*P 3/ Édito*

*P 3-7/ Sécurité des personnes  
et des biens*

*P 8-9/ Économie et emploi*

*P 10-12/ Environnement et agriculture*

*P 13-15/ Cohésion sociale*

*P 16-18/ Modernisation et proximité  
des services publics*

*P 19-20/ Culture, éducation, sport*

### Mentions Légales

Directeur de publication : Préfet de Maine-et-Loire

Édition, conception, réalisation :  
Service départemental de la communication  
interministérielle - Préfecture de Maine-et-Loire

Crédits photos :  
Préfecture, G. Duterte, I. Chamaillet, DDSP, T.  
Moreau - SDIS49, D. Péan - EG, J. Rocha - DICOM,  
Pxhere.



L'exercice qui consiste à introduire un rapport d'activité en sélectionnant quelques faits marquants et les missions de l'État dans le cours d'une année riche en événements n'est pas chose aisée. Les points qui suivent, sommairement évoqués, m'ont néanmoins semblé tout particulièrement significatifs par leur impact sur la vie quotidienne de nos concitoyens du Maine-et-Loire.

Sur le plan social et sécuritaire, 2018 a été marquée, en fin d'année, par le début du mouvement des gilets jaunes. Ses développements ont fortement mobilisé et mis à l'épreuve, des mois durant, de nombreux services de l'État, notamment ceux qui assurent la sécurité des personnes et des biens.

Les agents de l'État, notamment les policiers, les gendarmes, les sapeurs-pompiers, avec leurs partenaires (protection civile, collectivités locales) ont assuré, dans une mobilisation très contraignante et dans des conditions souvent difficiles, le maintien de l'ordre public, la sécurisation de grands événements culturels, la protection des populations, y compris leur sécurité sanitaire.

Dans le domaine de l'emploi, l'année 2018 a été caractérisée par une décreue forte et régulière du chômage ; en s'établissant à 8,5 % de la population active au quatrième trimestre de l'année, le niveau du chômage aura atteint son niveau le plus bas depuis dix ans. Fruit d'une forte mobilisation des services publics et de leurs partenaires locaux, en déclinaison des mesures gouvernementales, ce taux est descendu dans le Maine-et-Loire à 7,9 %. Certes, il existe des différences entre les territoires infra-départementaux, mais dans tous les secteurs géographiques le chômage est en décreue et c'est une excellente nouvelle qui illustre la santé économique du département, son dynamisme et son attractivité.

Ces sujets : le pouvoir d'achat, le logement, la mobilité, la cohésion et la justice sociales, la lutte contre la pauvreté, l'emploi et la formation, sont évidemment au cœur des missions des services de l'État et des collectivités locales. Ils ne sont pas exclusifs d'autres enjeux tout aussi majeurs pour nos concitoyens. Leurs attentes sont nombreuses, tant en termes d'accessibilité et de proximité des services publics, que dans les domaines de la solidarité, y compris inter-générationnelle, de l'environnement, du logement, de la santé, de la qualité de vie ou encore de la culture et du sport.

Même si l'action des services dans ces domaines ne bénéficie pas toujours de la visibilité qu'elle mériterait, ces sujets ont fortement mobilisé les agents des services de l'État dans le département.

Dans une conjoncture qui reste difficile, notre pays doit continuer à se réformer ; sa fonction publique va se réorganiser, se découloisonner et renforcer sa proximité. Les services et les affectations budgétaires de l'État contribuent au quotidien à la sécurité des personnes et des biens, au développement d'une économie en croissance, et à la modernisation de leurs propres structures. C'est pourquoi je tiens à saisir l'occasion que me fournit ce rapport d'activité pour adresser mes remerciements aux agents, dont j'ai déjà pu mesurer, depuis quatre mois, la compétence et l'engagement.

Ce rapport retrace une partie seulement de l'activité et des missions que porte l'État dans le Maine-et-Loire, au bénéfice de nos concitoyens qui n'ignorent rien des efforts de collaboration constants que les collectivités locales fournissent, elles aussi, en partenaires éclairés de l'État, en faveur des objectifs communs qui servent l'intérêt général que nous partageons tous. C'est évidemment le cas pour le Conseil départemental lequel, au contact permanent de nos concitoyens, grâce à ses élus, à ses services et à ses affectations budgétaires constitue un acteur majeur des politiques publiques. Qu'il trouve là l'expression de ma gratitude ainsi que pour l'esprit de collaboration et de complémentarité qui l'anime.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

**René Bidal**  
**Préfet de Maine-et-Loire**



# SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS



## Délinquance

### Crimes et délits : un taux d'élucidation élevé

En zone police, les services de la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) ont enregistré 16 773 crimes et délits (+222 faits, soit une hausse de 1,3 % par rapport à 2017). Le taux d'élucidation globale, à 39,4 % (5 428 mis en cause et 1790 gardes à vue), a été en nette augmentation par rapport à 2017 (34,6 %).

En zone gendarmerie, le Groupement de gendarmerie départementale a constaté pour sa part 14 517 faits (contre 14 810 en 2017), soit une baisse de 2 %, imputable notamment à la réduction de plus de 10 % du nombre des atteintes aux biens (cambriolages, vols à la roulotte...), à corréliser avec l'intensification de l'activité de la police technique et scientifique. En revanche, le nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (1 922 faits) et d'escroqueries et infractions économiques et financières (2160 faits) est en hausse.

Crimes et délits	Nombre de faits (crimes et délits)	Progression	Taux d'élucidation
Zone police	16 773	+ 1,34 %	39,44 %
Zone gendarmerie	14 517	- 2,00 %	43,10 %

Le taux d'élucidation global se maintient à un niveau élevé (43,1 %) et le nombre des mis en cause est en nette progression (5 347 mis en cause et 978 gardes à vue).

## Prévention

### Intensification de la prévention de la délinquance juvénile et en direction des seniors

Outre le travail réalisé en matière de police judiciaire par le Groupement de gendarmerie départementale, il convient de saluer l'action de la Brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ), appuyée par les brigades territoriales ou les unités de sécurité routière, qui a permis de sensibiliser **11 217 scolaires** sur les incivilités et les actes de délinquance. 4 733 d'entre eux ont par ailleurs reçu une information sur les méfaits des produits stupéfiants et 2 088 une

formation au permis internet dans le cadre du programme national de prévention pour un usage d'internet vigilant, sûr et responsable.

Par ailleurs, depuis la création de la brigade des aînés à l'automne 2017, **4 390 seniors** ont bénéficié d'une série d'interventions destinées à les alerter sur les différents dangers auxquels ils sont exposés (vols, escroqueries en tous genres, dangers de la route...).

### Lutte contre le terrorisme et prévention de la radicalisation

Le Service départemental du ren-

seignement territorial (SDRT) a organisé plusieurs réunions de sensibilisation sur ces thèmes auprès des services de l'État et des opérateurs tels que l'Education nationale et la Caisse d'allocations familiales. Ces rencontres ont été complétées par une réunion d'information à la préfecture à destination des professionnels de santé ou des professionnels en contact avec du public, y compris des jeunes, avec le soutien du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, en coordination avec la LICRA.

La Cellule de prévention de la radi-

calisation et d'accompagnement des familles (CPRAF), qui a pour mission de mettre en place des actions de soutien social, professionnel ou psychologique pour les personnes exposées ou en voie de radicalisation, a quant à elle été réunie huit fois au cours de l'année, sous l'égide de la directrice de cabinet du préfet, en présence d'une psychologue, de représentants de différents services de l'État, de l'enseignement public et privé, du parquet, du conseil départemental et de la CAF.

### Prévention technique de la malveillance

La cellule de prévention technique de la malveillance de la gendarmerie est intervenue à 91 reprises auprès des collectivités, entreprises ou particuliers et **14 diagnostics vidéo ont été réalisés auprès des communes** du département, démontrant l'intérêt croissant suscité par l'utilisation de ce dispositif. Sur le plan de la coopération en matière de sécurité, 9 conventions locales de sécurité ont été signées.

### Création de l'alerte ViGie

Ce dispositif, initié en 2018 par le groupement de gendarmerie départementale, est mis en œuvre via une application disponible sur smartphone Android et iOS. Il permet aux professionnels (agriculteurs, buralistes, ...) et aux élus

de recevoir gratuitement des messages d'alerte et de prévention.

### Mise en œuvre de la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ)

La DDSP a élaboré dans chaque circonscription de sécurité des stratégies locales de sécurité qui s'articulent autour de **quatre objectifs fondamentaux** : renforcer la présence et la disponibilité des policiers sur la voie publique, renforcer les partenariats et la coordination locale, développer le contact avec la population et améliorer la qualité de l'accueil et la prise en charge des victimes. Cette démarche s'est intensifiée en 2018 avec le **recrutement de trois délégués cohésion police population (DCPP)**.

### Réalisation d'exercices attentats

La direction précitée a organisé un **exercice « tuerie de masse »** le 16 mars 2018 à Terra Botanica, associant plusieurs partenaires comme le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et le Groupement départemental de gendarmerie ; elle a également été maître d'œuvre de l'**exercice attentat à l'UFR de médecine** du 14 novembre 2018. Ces deux mises en situation opérationnelle visent à tester et à améliorer la coordination entre services.

### Préparation au risque inondation

Le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) des vals d'Authion et de la Loire a été labellisé en juillet par le bassin Loire-Bretagne et validé le 20 novembre 2018 par le ministre de la Transition écologique et solidaire.



### Vidéoprotection



2017	2018
<b>564</b> dossiers présentés	<b>614</b> dossiers présentés
<b>338</b> arrêtés d'autorisation d'installation, de modification ou de renouvellement	<b>402</b> arrêtés d'autorisation d'installation, de modification ou de renouvellement

La Commission départementale de vidéo-protection (CDVP), qui émet un avis sur les projets en vue de leur autorisation par le préfet, a été réunie à cinq reprises en 2018.



## MANIFESTATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

198 déclarations de manifestation ont été déposées, soit une hausse de 47 % par rapport à 2017. Les thématiques les plus récurrentes ont concerné l'exclusion parentale et la défense des animaux. Ces réunions publiques qui sont soumises à un régime de déclaration et non d'autorisation, peuvent être interdites si les conditions de sécurité ne sont pas réunies. Dans ce cadre, le mouvement des gilets jaunes a eu un impact considérable sur l'activité de la préfecture en novembre et décembre 2018. Certaines des manifestations n'étant pas déclarées, elles ont donné lieu à la prise d'arrêtés d'interdiction de périmètres et de déroulement. Sur une très longue période, le maintien de l'ordre a été une préoccupation de tous les instants pour les services de l'État et le centre opérationnel départemental (COD) s'est réuni à de nombreuses reprises autour du préfet.



Le COD est le centre névralgique de la gestion de crise

## Sécurité routière

### Accidentologie : des indicateurs mitigés

En zone police, 9 personnes ont été victimes d'accidents mortels et 668 ont été blessées. Cette tendance à la hausse est néanmoins tempérée par une baisse du nombre de blessés graves, corroborée par une baisse du nombre d'hospitalisations de 26 %. En zone gendarmerie, avec 29 décès à déplorer, **une baisse de 24 % du nombre de tués** sur les routes a été constatée. Le nombre de blessés, 305 personnes au total, a quant à lui diminué de 18 %.



### Contrôles des transports routiers et surveillance des centres de contrôles techniques

Outre les contrôles qui sont réalisés par la police, la gendarmerie ou encore la douane dans leurs champs d'actions respectifs, la division transports routiers (STRV) de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Pays-de la Loire a réalisé en Maine-et-Loire **130 opérations de contrôles** sur route concernant 406 véhicules. Dans le domaine connexe de la surveillance du contrôle technique des centres véhicules légers (VL) et poids lourds (PL), **25 centres** dans le Maine-et-Loire sur 96 dans l'ensemble des Pays de la Loire ont fait l'objet de visites de surveillance.



### ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

13 100 examens pratiques de conduite (permis B) ont été effectués pour environ 8 100 reçus. 105 actions de prévention sécurité routière ont par ailleurs été conduites.



Alternative à la sanction : de la pédagogie plutôt qu'une amende

## Sécurité sanitaire

La direction de la protection des populations (DDPP) incarne, avec l'Agence régionale de santé (ARS), l'action de l'État en matière de sécurité sanitaire. Elle veille également au bon fonctionnement des marchés au bénéfice des consommateurs et des entreprises.

### La sécurité sanitaire et la santé des animaux : la prévention et la détection précoce jouent un rôle clé

L'observation de la situation sanitaire des productions, excellente en 2018, constitue l'un des cœurs de l'activité de la Direction départementale de protection des populations (DDPP), qui doit détecter précocement les dangers susceptibles de bloquer l'activité économique ou de provoquer des crises sanitaires.

Peuvent être cités à titre d'exemples, la lutte contre les salmonelles qui s'accompagne d'un plan de maîtrise assorti de dépistages obligatoires et de mesures de gestion des souches les plus dangereuses pour l'homme, ou encore l'apparition récente de foyers de peste porcine africaine en Belgique sur des sangliers sauvages, qui a mobilisé la filière porcine et la DDPP pour prévenir et faire face, le cas échéant, à l'apparition de la maladie. Un arrêté ministériel du 16 octobre 2018 a défini les règles de biosécurité applicables aux élevages porcins.



## La sécurité du consommateur (produits non alimentaires et alimentaires, prestations de service)

La mission de contrôle effectuée dans ce cadre comprend un volet relatif à la surveillance générale des marchés (par exemple dans le domaine des produits non alimentaires : les jouets, les cosmétiques ou les produits électriques...) auquel s'ajoute le traitement des alertes. Une enquête et une évaluation ont ainsi été menées en 2018 auprès des parcs à trampoline, suite à plusieurs accidents graves survenus dans ce type de structures en plein essor.

Dans le domaine alimentaire, la maîtrise de l'hygiène et de la sécurité sanitaire des denrées est l'un des volets essentiels de l'action de la DDPP. Les professionnels sont tenus de signaler à ce service toute suspicion sur un produit qui pourrait nuire à la santé humaine. Des alertes départementales, nationales ou communautaires sont alors lancées pour contrôler le retrait de la mise sur le marché ou le rappel des denrées suspectes et le respect des obligations qui incombent aux professionnels en pareil cas. La DDPP est par ailleurs amenée à faire des prélèvements en cas de suspicions de toxi-infection alimentaire collective (TIAC). En 2018, deux prélèvements sur les 23 réalisés ont donné un résultat positif. Au total, **740 contrôles relatifs à la sécurité des aliments**, à la **protection économique du consommateur** et à la loyauté des transactions ont été réalisés en 2018 auprès de 597 établissements de la filière alimentaire.

Dans le domaine de la protection économique du consommateur, le service traite les plaintes et les demandes d'information du public et réalise des enquêtes dans des secteurs variés, notamment ceux qui représentent une part importante du budget des ménages et qui les engagent sur des crédits importants, par exemple dans le secteur de la rénovation thermique avec les travaux d'isolation ou les énergies renouvelables. **En 2018, 5 dossiers ont abouti à la rédaction de procès-verbaux pour pratiques commerciales trompeuses ou manquements en termes de protection du consommateur.**

## La prévention des risques environnementaux en élevage et en industries agro-alimentaires

L'inspection des installations classées vise à prévenir et à réduire les dangers et les nuisances liées aux installations industrielles agro-alimentaires et aux élevages, afin de protéger les personnes, la santé publique et l'environnement. Par exemple, suite au renforcement de la réglementation en matière de protection des eaux par les nitrates d'origine agricole, qui a été à l'origine du classement de l'ensemble du territoire du Maine-et-Loire en zone vulnérable vis-à-vis des nitrates en 2017, la DDPP s'assure que les **conditions d'épandage des effluents agricoles sont respectueuses de l'environnement** et qu'elles n'occasionnent pas de pollution des eaux par les nitrates et le phosphore.

## Qualité de l'eau

En matière de sécurité sanitaire, le panorama serait incomplet s'il ne mentionnait pas l'action de la délégation territoriale de l'Agence régionale de santé dans le domaine de l'eau d'alimentation. **Ce service a fait procéder en 2018 à la réalisation de 2 902 prélèvements d'eau** portant sur les ressources en eau, l'eau produite après traitement et l'eau distribuée chez les abonnés.

Le bilan de ces contrôles fait état d'**une eau de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres analysés même si le paramètre pesticides est encore observé** sur les ressources en eau à l'exception des captages sollicitant des nappes profondes naturellement protégées (nappe du Cénomaniens).



## Lutte contre l'immigration irrégulière

### Lutte contre l'immigration irrégulière

Le département et particulièrement la ville d'Angers sont confrontés depuis plusieurs années à une progression de l'immigration irrégulière.

Tout en restant fidèle à la tradition d'accueil, d'hébergement et d'intégration de la France, les services de l'État assurent, pour les étrangers en situation illégale, un éloignement conforme à notre État de droit.

Cette action est d'autant plus prioritaire que le nombre d'interpellations d'étrangers en situation irrégulière dans le département est en progression (176 en 2018 contre 87 en 2017).

Ainsi, 893 mesures d'éloignement ont été prononcées dont 247 à l'encontre des demandeurs d'asile déboutés. Au total, 97 éloignements effectifs ont été comptabilisés.



893

mesures  
d'éloignement  
prononcées

1655

demandeurs  
d'asile  
« Dublin »  
(838 en 2017)

Par ailleurs, la préfecture accueille, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, le pôle régional Dublin qui assure l'application du règlement du même nom pour tous les demandeurs d'asile de la région des Pays de la Loire. Le nombre de demandeurs d'asile dont la demande d'asile ne relève pas de la France mais d'un autre pays européen est passé de 838 en 2017 à 1655 en 2018. La création de ce pôle régional doit permettre une mise en œuvre plus efficace de la réglementation européenne, pour faire face à l'augmentation des flux secondaires de demandeurs d'asile.



### INTÉGRATION

La préfecture a organisé quatre cérémonies d'accueil dans la nationalité et 325 personnes ont reçu les documents leur octroyant la nationalité française (238 par décret, 87 par déclaration). Par ailleurs, plus de 5 000 titres de séjour ont été délivrés aux ressortissants étrangers résidant dans le département.



La directrice de cabinet, Mme Cécile Guilhem a présidé la dernière cérémonie de naturalisation de l'année 2018



## ÉCONOMIE ET EMPLOI

### Chiffres de l'emploi

#### L'évolution du marché du travail en Maine-et-Loire

	2018 4 <sup>e</sup> trimestre	2017 4 <sup>e</sup> trimestre	Taux d'évolution
Taux de chômage (cat. A)	7,9 %	8,1 %	- 0,2 %
Demandeurs d'emploi (cat. A)	38 460	39 060	- 1,5 %
Licenciements économiques	949	917	+ 3,49 %

### Actions en faveur de l'insertion dans le marché du travail

Les principaux indicateurs du marché du travail sont orientés favorablement. Toutefois, la décrue du chômage de longue durée reste lente, c'est pourquoi l'État a mis en œuvre différents dispositifs pour favoriser le retour à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion :

#### Les mesures d'insertion pour tous les publics

- **Garantie jeunes** : Depuis sa mise en place au sein des quatre missions locales du département, 1 394 jeunes ont intégré ce dispositif avec un objectif de 710 entrées pour l'année 2018.
- **Emplois francs** : Mis en place pour réduire le taux de chômage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, où il est 2,7 fois supérieur à la moyenne nationale et lutter contre les discriminations à l'embauche, ce dispositif incite les entreprises, où qu'elles se situent, à recruter les compétences dont elles ont besoin parmi les demandeurs d'emploi de ces quartiers. À la clé pour l'employeur, une aide de 15 000 euros sur trois ans pour un CDI et de 5 000 euros sur deux ans pour un CDD d'au moins six mois. Au 31 décembre 2018, 230 personnes ont été embauchées dans ce cadre, dont 80 % avec des CDI.
- **Parcours emplois compétences** : 977 personnes ont bénéficié de cette mesure dont la durée se situe entre 9 et 12 mois.

230

contrats **Emplois francs**

1 394

dispositifs **Garantie Jeunes**

977

**Parcours Emplois Compétences (PEC)**

IAE

**13 M€ consacré au financement de l'insertion par l'activité économique (12,4 M€ en 2017) et 68 structures d'insertion conventionnées**

## Prévention des licenciements économiques et atténuation de leurs effets

Dans un contexte d'amélioration de la situation économique, mais de tensions sur le marché du travail liées aux difficultés de recrutement, l'État a soutenu plusieurs démarches d'appui aux mutations économiques et des actions partenariales en faveur du développement de l'emploi, notamment :

### L'activité partielle permet aux employeurs de faire face à une baisse soudaine de leur activité, en évitant les licenciements

Elle permet aux entreprises de limiter les licenciements économiques en réduisant le temps de travail, en contrepartie d'une prise en charge partielle par l'État de la rémunération du salarié, via un remboursement de l'employeur. Dans ce cadre, l'État a versé en 2018, **574 254 euros pour l'indemnisation de 74 671 heures non travaillées**.

### Les conventions d'appui aux mutations économiques

Elles permettent le soutien de programmes d'adaptation des compétences pour sauvegarder l'emploi de salariés, prioritairement dans les PME confrontées à des changements majeurs. En 2018 une convention d'un montant de 17 302 € a été signée avec une société coopérative pour accompagner des situations d'évolution professionnelle liées au contexte d'innovation et de digitalisation.

## Accompagnement des entreprises en difficultés

### Convention d'allocation temporaire dégressive

Quatre conventions ont été signées en 2018, portant sur 211 bénéficiaires potentiels. Cinq personnes ont adhéré au dispositif pour un montant d'aide publique de 17 271 euros.

### Facilitation de la création d'entreprises et du développement d'activités économiques

- **86 déclarations de créations d'emplois d'une durée indéterminée ou supérieure à 12 mois dans les zones de revitalisation rurale ont été enregistrées en 2018 (27 en 2017)**, donnant lieu à une exonération totale des cotisations sociales employeurs pendant un an pour les entreprises de moins de 50 salariés.
- 4 déclarations de demande d'exonérations sociales et fiscales au titre des zones franches urbaines ont été enregistrées (11 en 2017), dont 3 accordées par l'URSSAF.
- **153 893 euros (133 089 euros en 2017) de crédits ont été attribués aux quatre groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification**, dans le cadre des conventions pour la promotion de l'emploi, qui concernent les jeunes de moins de 26 ans et les demandeurs d'emploi de 45 ans et plus.

### CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI (CICE)

**7 349 entreprises exploitées sous forme individuelle et assujetties à l'impôt sur le revenu ont bénéficié du CICE pour un montant de 13,3 millions d'euros.**



### Contrôle des Plans de sauvegarde de l'emploi (PSE)

En cas de licenciements collectifs ou de PSE, un accompagnement spécifique de l'Unité départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD- DIRECCTE) est mis en place. Il se matérialise par des rencontres avec les employeurs et les représentants du personnel, permet de favoriser le dialogue, et d'améliorer le contenu des PSE, notamment sur le volet du reclassement externe par diverses aides, ou encore par des interventions lors de tensions sociales liées aux licenciements collectifs et aux PSE.

### Évolution du nombre de PSE et d'emplois supprimés sur les 7 dernières années

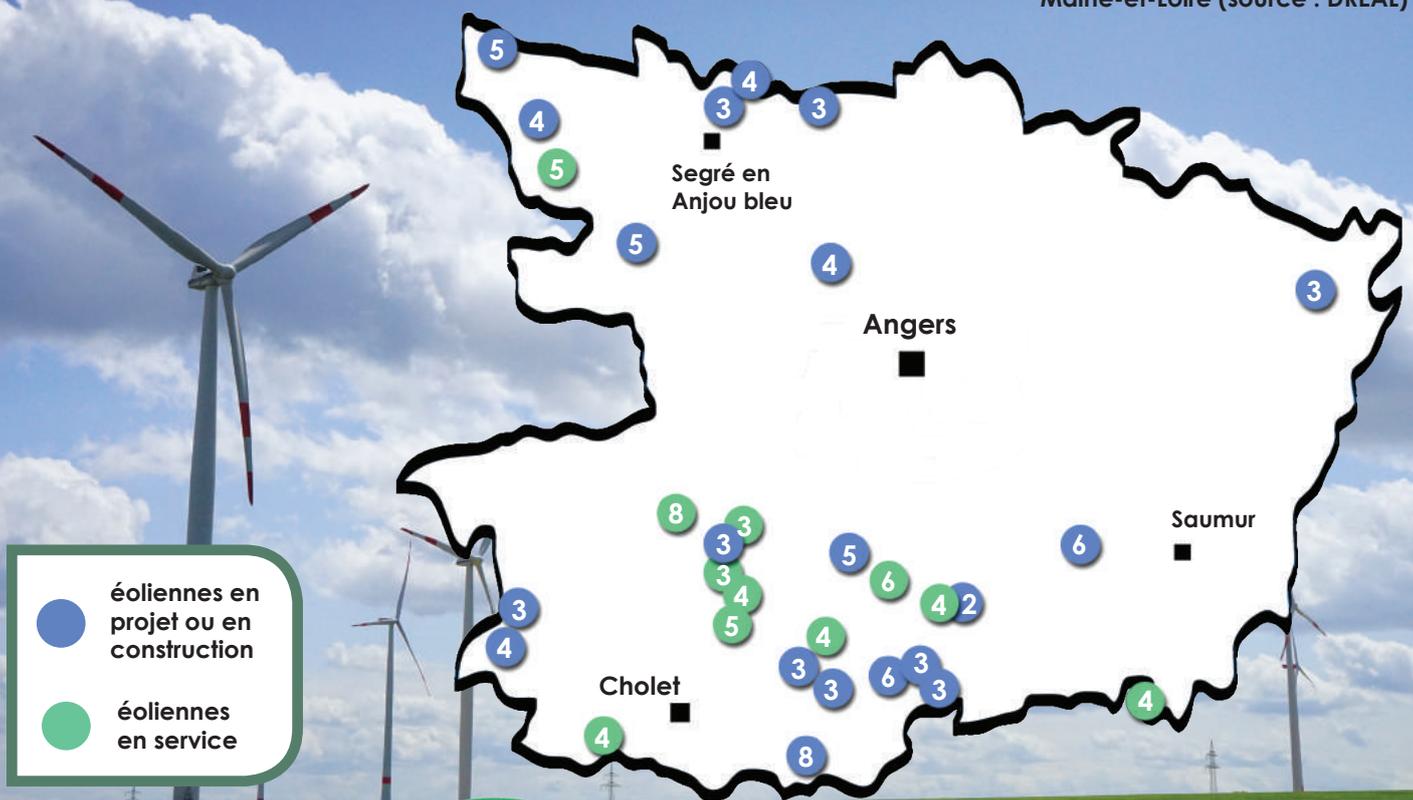
Année	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Nombre de PSE	5	5	7	12	13	12	14	13
Nombre d'emplois perdus	297	134	332	469	840	805	785	452



## ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

### Le développement des énergies renouvelables dans le Maine-et-Loire se poursuit

	Nombre d'installations raccordées	Puissance raccordée en MW	Progression par rapport à 2017
<b>Eolien</b>	11	113	4 nouveaux parcs ont été autorisés en 2018, ce qui porte à 167 MW la puissance cumulée des parcs autorisés mais non encore raccordés.
<b>Photovoltaïque</b>	8953	110	
<b>Biomasse (bois et méthanisation)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 unités de méthanisation à la ferme, valorisant près de 40 000 tonnes de matières agricoles (effluents, résidus de culture), 4 unités en collectif agricole et une unité centralisée, sont en fonctionnement.</li> <li>• 6 unités de traitement des boues d'épuration (collectivités, industries agro alimentaires) génèrent également du biogaz.</li> </ul> <p>Ces unités produisent de la chaleur utilisée sur l'exploitation et de l'électricité revendue sur le réseau pour une puissance totale installée de 6,8 MW (total toutes installations) 7 des 28 plus grosses chaufferies au bois de la région se situent dans le Maine-et-Loire. Elles représentent une puissance installée de 58 MW et contribuent notamment à alimenter les réseaux de chaleur urbains (Angers, Cholet, Saumur).</p>		



## L'ÉCONOMIE AGRICOLE EN CHIFFRES

75 M€	d'acomptes versés sur les aides de la politique agricole commune
2,9 M€	d'aides versées dans le cadre de 108 dotations attribuées à de jeunes agriculteurs
9,2 M€	d'aides à l'investissement attribuées pour la modernisation des exploitations
281	nouveaux plans de compétitivité et d'amélioration des exploitations agricoles (PCAE) élaborés
890	demandes d'autorisation d'exploiter instruites
+ de 800	contrôles d'installations effectués
5,6 M€	d'indemnités versés au titre des calamités de 2017.

## Validation d'un nouveau programme d'action régionale nitrates (PAR)

Le 6<sup>e</sup> PAR, arrêté en juillet 2018, s'applique à l'ensemble de la région classée intégralement en « zone vulnérable aux pollutions par les nitrates ». Il comporte des actions nécessaires à une bonne maîtrise des fertilisants azotés et à une gestion adaptée des terres agricoles, afin de limiter les fuites de nitrates vers les eaux souterraines, superficielles et côtières. Ce programme identifie également des zones d'actions renforcées et des mesures spécifiques autour des captages d'eau potable les plus exposés à la pollution par les nitrates.

## Adoption de la stratégie régionale pour la biodiversité

Fruit d'une démarche d'élaboration participative co-pilotée par l'État et le Conseil Régional, cette stratégie qui décline le plan national pour la biodiversité, a été validée en juin 2018 par le comité régional à la biodiversité. Elle comprend des objectifs prioritaires et plusieurs actions dont l'une concerne la connaissance indispensable pour préserver et gérer efficacement la biodiversité. Dans ce cadre, une première étape a été franchie avec la mise en ligne en novembre 2018 du portail internet « Biodiv Pays de la Loire » qui permet de témoigner de l'état actuel de la connaissance sur le statut et la répartition des espèces.



Le préfet de Maine-et-Loire et la fédération départementale des chasseurs ont échangé autour de la problématique du sanglier

141 000 €

apportés par l'État pour l'animation du réseau Natura 2000

70

transactions pénales pour des infractions à la police de l'environnement

+50 %

du nombre de battues administratives de sanglier par rapport à 2017

65 %

des habitants ont accès à leurs données « assainissement » sur le site SISPEA

### TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

900 000 euros d'aides ont été versés aux 3 lauréats de l'appel à projets « 200 territoires à énergie positive pour la croissance verte ».

### L'ADEME soutient financièrement des projets en faveur du changement climatique, de la qualité de l'air et de l'économie circulaire

En 2018, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est intervenue dans le Maine-et-Loire en soutenant **64 actions pour une aide totale de 4,2 millions d'euros**, représentant 25 % du coût global des actions. 1,7 million d'euros pour 34 actions dans les domaines de l'énergie, du changement climatique et de la qualité de l'air et 2,5 millions euros pour 30 actions dans le domaine de l'économie circulaire.

### Police des installations classées industrielles

Afin de prévenir les nuisances et les risques qu'elles peuvent générer, les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) font l'objet d'inspections périodiques dont la fréquence est fonction des enjeux que les sites présentent. En 2018, 183 visites d'inspection ont été effectuées et 64 contrôles inopinés par des laboratoires extérieurs ont été diligentés. Ces actions ont conduit à la prise de 19 arrêtés préfectoraux de mise en demeure de respecter la réglementation applicable.

### Mise en place des secteurs d'information sur les sols (SIS)

Les secteurs d'information sur les sols (SIS), créés par la loi ALUR du 24 mars 2014, recensent les terrains où la connaissance des pollutions des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la sécurité publiques et l'environnement.

- En matière d'urbanisme, les SIS doivent être annexés aux plans locaux d'urbanisme ; l'information aux acquéreurs/locataires sur l'état des risques naturels, miniers et technologiques est complétée par une information sur la pollution des sols pour les terrains répertoriés en SIS

- En Maine-et-Loire, **53 sites ont été recensés par les services de l'État comme pouvant dès à présent faire l'objet d'un SIS**. L'année 2018 a vu l'aboutissement des démarches d'information et de consultation des propriétaires, des collectivités et du public.





## COHESION SOCIALE

### Politique de la ville

L'action en faveur des habitants des 13 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) du Maine-et-Loire se traduit par la mobilisation des crédits de droit commun, auxquels s'ajoutent des crédits spécifiques. En 2018, en plus des crédits de droit commun attribués par les services et opérateurs de l'État, des crédits ANRU pour les opérations de renouvellement urbain, l'État, au titre des crédits de la politique de la ville, a mobilisé pour les habitants concernés par les trois contrats de ville du département, une enveloppe complémentaire de 1,8 million d'euros.

### Logement des personnes défavorisées

Une évaluation conjointe du Plan départemental de l'habitat (PDH) et du plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) a été lancée en 2018 avec pour objectif l'élaboration en 2019 d'un document d'orientation unique. Ce nouvel outil permettra de mieux prendre en compte les besoins en logement des populations défavorisées, à la fois en terme de production d'offre nouvelle et de réhabilitation du parc existant, et d'aller plus loin dans l'opérabilité du PDH en lien avec la délégation des aides à la pierre du département.

#### SERVICE CIVIQUE

2017	2018
673 volontaires	793 volontaires

pour des missions d'une durée moyenne de huit mois



### CONSTRUCTION - HABITAT - VILLE

- 100 M d'euros de subvention sont apportés à l'agglomération d'Angers suite à la validation par l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU) des projets de renouvellement urbain de Belle-Beille et Monplaisir.
- 9,3 M d'euros d'aides ANAH ont été attribuées pour des travaux de rénovation de logements se montant à 20 M d'euros.
- 105 litiges bailleurs/locataires ont été examinés par la commission de conciliation.
- 2,6 M d'euros de subventions et 23 M d'euros d'aides indirectes (TVA à taux réduit, exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties) ont été attribués aux bailleurs sociaux pour construire 1200 logements sociaux.

## **Droit au logement opposable et contingent préfectoral**

En raison de la tension accrue sur le marché et des objectifs de relogement des ménages hébergés et réfugiés, les dispositifs d'accès prioritaire au logement ont été davantage sollicités en 2018 par les travailleurs sociaux et les ménages. Ainsi, les saisines au titre du droit au logement opposable (DALO) ont augmenté de 75 % et celles au titre du contingent préfectoral de 39 %. Les relogements dans ce cadre ont quant à eux augmenté de 60 % par rapport à 2017 et ceux au titre du contingent préfectoral de 22 %. L'augmentation des relogements est particulièrement marquée pour les réfugiés (+66 % par rapport à 2017).

## **Prévention des expulsions**

Une diminution du nombre de demandes de concours de la force publique (- 6 %) est constatée en 2018. Parallèlement, le nombre d'accords du concours de la force publique est en baisse, signalant l'efficacité de la Commission de prévention des expulsions locatives restreinte créée en 2018. Cette instance, qui se réunit mensuellement, s'assure que tous les dispositifs ou outils destinés à éviter l'expulsion ont été activés avant de faire procéder aux expulsions et prend en dernier ressort et de manière collégiale cette décision délicate. Ainsi, sur les 190 dossiers qui ont été étudiés, **57 mesures d'accompagnement ont été préconisées.**

### **APPELS DU 115 (HÉBERGEMENT D'URGENCE)**

**1850 appels du 115 ont été enregistrés en 2018. Plus de 8 personnes demandeuses sur 10 sont des personnes seules. 70 % des demandes ont pu aboutir à une prise en charge.**

## **Lutte contre les violences faites aux femmes et lutte contre la prostitution**

Dans une volonté d'ouverture au public, la commission départementale de lutte contre les violences faites aux femmes (CODEV) a tenu son assemblée le 27 novembre 2018 à l'université d'Angers, sous l'égide de la directrice de cabinet du Préfet, en présence de professionnel et d'étudiants. La présentation des chiffres des violences faites aux femmes a été suivie d'un débat sur la prostitution étudiante durant lequel ont été rappelés les facteurs de risques et les conséquences sur la santé mentale et physiques des personnes en situation de prostitution. Par ailleurs, dans le cadre de la politique menée en Maine-et-Loire pour l'hébergement des personnes défavorisées, le nombre de nuitées hôtelières a sensiblement augmenté en 2018, du fait d'un effort particulier en direction des femmes victimes de violence.

Fin 2018, à la demande de la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité, l'association Amicale du Nid a établi un diagnostic partagé sur la prostitution en Maine-et-Loire, qui constitue une première étape dans la mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Cet état des lieux doit permettre de mieux connaître les risques et

les situations de prostitution probables ou avérées, de recenser les ressources, les besoins et les attentes des professionnels et bénévoles. Un retour sur l'ensemble des données collectées sera présenté au courant de l'année 2019, qui sera suivi d'une phase d'élaboration d'un plan d'action.

### **APPELS DU 3919**

**201**

**appels en 2018. Le département se place à la 32<sup>e</sup> position en terme de volume d'appels.**

**7 %**

**des appels concernent des violences sexuelles**

**93 %**

**des appels concernent des situations de violences conjugales**

## **Soutien à la vie associative**

**765 nouvelles associations ont été déclarées en 2017-2018.** Les arrondissements d'Angers et de Cholet totalisent à eux seuls près de 80 % des nouvelles déclarations. Une journée des rencontres départementales de la vie associative a été organisée le 19 octobre 2018 par la DDCS, avec pour objectifs de valoriser l'engagement associatif et d'être un temps de réflexion et d'échanges sur les transformations dans ce domaine. A noter que l'aide de l'État attribuée dans le cadre du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) s'est élevée à 241 143 euros et a permis de financer 137 dossiers.



## La mise en oeuvre de la solidarité au profit des anciens combattants

Le nombre total d'anciens combattants dans le département est supérieur à 23 180. En matière de solidarité, les subventions de l'État et les fonds propres de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) se sont élevés dans le Maine-et-Loire à 301 000 euros et ont permis de financer 355 demandes d'aides.

## Accompagnement du handicap

16 entreprises ont été conventionnées dans le cadre du plan régional d'insertion des travailleurs handicapés, pour un effectif de référence de 895 postes de travailleurs handicapés (871 postes en 2017). Ces entreprises adaptées ont perçu 1,4 millions d'euros de subventions de la DIRECCTE et 12,9 millions d'euros d'aides au poste, versés par l'agence de services et de paiement.



1 132 places d'hébergement dédiées aux demandeurs d'asile (599 en 2009)

188 places d'hébergement dédiées aux réfugiés

5 000 titres de séjour délivrés

325 naturalisées

## Accueil et hébergement des étrangers

La Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) est à pied d'oeuvre pour accompagner au mieux l'accueil des étrangers, en liaison avec les différents dispositifs d'asile portés par les opérateurs associatifs.

1132 places d'hébergement pour demandeurs d'asile ont été mobilisées en 2018 (contre 599 en 2009, soit une augmentation de 89 % sur la période) auxquelles s'ajoutent 188 places pour les publics reconnus réfugiés.

Par ailleurs, suite aux orientations nationales de la délégation interministérielle à l'hébergement et au logement (DIHAL), 55 personnes, soit 13 familles ont pu être relogées dans des appartements ou maisons proposées par des collectivités, des bailleurs sociaux ou des personnes privées.

L'ensemble du financement des dispositifs d'hébergement liés à l'asile et à l'intégration s'est élevé en 2018 à 6,3 millions d'euros.

## ÉGALITÉ FEMME - HOMME DANS LES ENTREPRISES

Les entreprises qui occupent au moins 50 salariés sont soumises à l'obligation de conclure un accord ou, à défaut, d'établir un plan d'action sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, comportant notamment des mesures visant à supprimer les écarts de rémunération et les différences de déroulement de carrière. Dans ce cadre, l'UD-DIRECCTE qui est chargée dans le département, de veiller au respect de ces dispositions dans les entreprises concernées et de participer à l'amélioration des conditions du dialogue social, a procédé en 2018 à l'enregistrement et au contrôle de conformité de 75 accords et 100 plans d'actions réalisés par les sociétés soumises à cette obligation de négociation.





## MODERNISATION ET PROXIMITÉ DES SERVICES PUBLICS



### AIDES DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS QUELQUES CHIFFRES 2018

**DOTATION GLOBALE  
DE FONCTIONNEMENT**  
356,9 M€

**DGF DÉPARTEMENT**  
93,8 M€

**DGF COMMUNES**  
194,2 M€

**DGF EPCI**  
68,8 M€

**DOTATION D'ÉQUIPEMENT  
DES TERRITOIRES RURAUX**  
8,6 M€

**FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA**  
53 M€ ( 50,5 M€ FCTVA INVESTISSEMENTS  
& 2,5 M€ FCTVA ENTRETIEN)

**DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL**  
8 M€ ► 82 OPÉRATIONS  
SOIT : 62 DOSSIERS GRANDES PRIORITÉS (4,6 M€),  
19 CONTRATS DE RURALITÉ (3,2 M€), 1 DOSSIER  
COEUR DE VILLE (165 455 €)

### Modernisation

#### Simplification des procédures destinées aux usagers des services publics

Animés par des médiateurs, le dispositif des points numériques mis en place à l'automne 2017, permet de garantir à tous un accès au service public en ligne et d'accompagner les usagers qui le souhaitent dans leurs démarches.



19 000

personnes ont ainsi été accueillies pour les démarches relatives aux permis de conduire ou aux certificats d'immatriculation des véhicules.

8

points numériques (3 à la préfecture, 3 à la sous-préfecture de Cholet, 1 à la sous-préfecture de Segré-en-Anjou-Bleu et 1 à la sous-préfecture de Saumur)

En 2018, la Direction départementale des finances publiques (DDFIP) a assuré la mise en œuvre de ce nouveau dispositif. Avec plus de 70 réunions publiques d'information, de forums ou de conférences de presse à destination, tant des particuliers que des entreprises ou des collectivités, elle s'est très fortement mobilisée pour contribuer à la réussite de cette réforme emblématique, désormais acquise par l'ensemble des contribuables et des collecteurs.



### Le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)

Le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) permet aux EPCI de s'emparer de la question du maillage du territoire par les services publics en élaborant leur contrat local d'engagement. C'est dans ce cadre que 24 **maisons de service au public (MSAP)** ont été créées ou sont en projet, signe d'une volonté politique forte des élus et des autres porteurs impliqués. Ces structures se professionnalisent de plus en plus et l'augmentation de leur fréquentation prouve qu'elles répondent aux besoins des usagers. Le champ de leurs compétences s'est élargi puisqu'elles jouent un rôle croissant dans l'accompagnement numérique. Un véritable réseau s'est créé au niveau du département, caractérisé par un bon partenariat et des réunions organisées régulièrement avec les opérateurs que ces Maisons accueillent pour améliorer continuellement leurs modalités de présence.

L'Etat continuera d'appuyer et restera vigilant vis-à-vis des MSAP existantes comme des structures en projet, au regard des exigences attachées à la **labellisation dans le nouveau dispositif « maison France services »**.

## L'activité des sous-préfectures

### Activité de la sous-préfecture de Saumur

Au-delà des questions spécifiques liées aux quartiers prioritaires, 2018 a été marquée dans l'arrondissement de Saumur par le programme Cœur de ville, qui entend accélérer le renouvellement des centres-bourgs des villes de taille moyenne. La ville de Saumur a été sélectionnée dans ce cadre et la convention afférente a été signée le 07 juin 2018 entre la ville, la communauté d'agglomération, l'État, la Région, le Département, l'agence nationale de l'habitat, Action logement et la Caisse des dépôts et consignations.

Par ailleurs, dans le cadre du contrat de ville de l'agglomération saumuroise qui concerne le quartier prioritaire Hauts-Quartiers Chemin-Vert et représente 3 386 habitants, 38 actions à destination des habitants ont été financées avec une intervention de l'État à hauteur de 85 627 euros hors PRE.



Le 7 juin 2018, M. Jean-Yves Hazoumé, sous-préfet de Saumur, signait la convention « Action Cœur de ville » en présence de tous les acteurs locaux



*Le préfet de maine-et-loire et le sous-préfet de Cholet ont visité les ateliers de l'entreprise Jeanneau SPBI à Cholet en octobre 2018*

### **Activité de la sous-préfecture de Cholet**

L'année 2018 a vu le lancement ou l'accompagnement à l'implantation de projets économiques de grande ampleur symbolisant la vitalité du territoire. Deux projets qui témoignent de la nécessité d'une concertation en amont peuvent être mis en avant :

- **HEXCUT SERVICES** à Maulévrier : La concertation a permis d'aplanir les différents obstacles qui se présentent, notamment la modification du zonage sur la commune.
- **LOGTEX** à Cholet. La réunion de lancement qui a permis une présentation aux services du projet et de ses enjeux, la mobilisation du bureau d'étude et la définition d'un calendrier prévisionnel précis, a conduit à la délivrance d'un arrêté d'enregistrement dans le délai record de 6 mois.

### **Activité de la sous-préfecture de Segré-en-Anjou-Bleu**

L'année 2018 a été ponctuée par les élections municipales de Châteauneuf-sur-Sarthe, suivies du projet d'adhésion de la commune à la commune nouvelle des Hauts d'Anjou, dont la mise en place a été accompagnée par les services de la sous-préfecture.

Parmi les autres dossiers à enjeux de l'arrondissement suivis par les services de la sous-préfecture, il convient de mentionner plusieurs dossiers environnementaux sensibles dont la mise en demeure de Méta bio énergies à Ombree d'Anjou, le projet de méthaniseur de la commune délégué de Marans, les dossiers éoliens, la qualité de la ressource en eau. Ces différents sujets ont nécessité de nombreuses réunions et une étroite collaboration entre les services préfectoraux et les directions départementales interministérielles.



*Rencontre avec les élus locaux du Segréen lors d'une visite à la Mine Bleue en juin 2018*



# CULTURE, ÉDUCATION, SPORT

## Culture



### Patrimoine

L'État a consacré 8,1 millions d'euros à la conservation, la restauration, la valorisation, la sensibilisation et la recherche dans le domaine du patrimoine qui recouvre l'archéologie, les monuments historiques, l'architecture et les musées.

14,5 M€ consacrés à la culture en 2018

8,1 M€ consacrés au patrimoine

3,9 M€ en soutien aux spectacles vivants et aux arts plastiques

2,4 M€ pour rendre la culture accessible à tous

### Soutien à la création et aux industries culturelles

La création, la production et la diffusion des spectacles vivants et des arts plastiques ont bénéficié d'un soutien financier de 4 millions d'euros.

### Démocratisation culturelle et transmission des savoirs

Enfin, 2,4 millions d'euros ont été consacrés à la priorité qu'est pour le ministère de la Culture l'accès pour tous à la culture, en lien étroit avec les collectivités territoriales : éducation artistique et culturelle, politique de la ville et dispositifs en direction de publics spécifiques (culture-justice, culture santé ou culture et handicap).

Ce sont ainsi plus de 14,5 millions d'euros qui ont été consacrés dans le département en 2018 à la culture dans ses différentes composantes.

## Éducation

### Priorité à la transmission des savoirs fondamentaux

Dans le cadre de la politique volontariste menée à l'école primaire pour la consolidation des savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter, respecter autrui - dont l'objectif principal est l'accès à une pleine maîtrise du français, fondement de tous les apprentissages dont les mathématiques, le dédoublement des classes de CP et CE1 en REP+ et des CP en REP a été rendu opérationnel dans le département à la rentrée 2018 grâce à la mobilisation de tous les acteurs concernés.

### École maternelle

Elle joue un rôle essentiel dans la lutte contre les inégalités et l'accès à des apprentissages solides et durables. Ses Assises, qui se sont déroulées les 28 et 29 mars 2018, ont réaffirmé l'importance de la qualité relationnelle à instaurer entre l'équipe pédagogique (enseignants, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,

autres adultes dans la classe) et les élèves. Une attention particulière a par ailleurs été portée à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans et 10,6 % d'entre eux ont été scolarisés dans le département en 2018.

### Programme « devoirs faits »

Tous les collèges publics de Maine-et-Loire ont mis en place le programme « devoirs faits » et 30 % des collégiens ont bénéficié d'un accroissement de l'offre hebdomadaire de ce programme.



### STAGE REP +

En application des nouvelles dispositions réglementaires, un dispositif en co-pilotage entre la DSDEN et le bureau politique de la ville de la préfecture a été mis en place pour accompagner l'accueil des collégiens de 3ème scolarisés en REP +, en stage dans les administrations relevant de l'État, du secteur public hospitalier et du secteur privé. 57 stages du secteur public et 106 stages du secteur privé ont été saisis sur la plateforme nationale, à destination des élèves de 3ème des collèges REP + de Maine et Loire. 13 élèves du collège Lurçat d'Angers et 12 élèves du collège Vilar d'Angers ont pu bénéficier de ces stages.

### Adaptation et inclusion : une réponse adaptée pour tous

Près de 3000 jeunes en situation de handicap poursuivent leur scolarité en milieu ordinaire au sein d'un établissement du premier ou du second degré. Pour que chacun puisse progresser, différentes compensations et aides sont apportées en fonction des notifications établies par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. On peut citer à titre d'exemple l'accompagnement par les auxiliaires de vie scolaire. Dans le département, ce sont plus de 1400 élèves qui bénéficient d'un accompagnement humain ou d'un matériel pédagogique adapté.

Au-delà de ces aides, l'ensemble du système éducatif avec l'appui des collectivités territoriales et des acteurs du médico-social, agit pour offrir à tous les élèves en situation de handicap une scolarisation de qualité.

### Campus « d'excellence » de la formation professionnelle

La transformation de la voie professionnelle a modifié les conceptions de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage : le lycée professionnel doit être synonyme pour les élèves concernés de tremplin vers une insertion immédiate dans la vie active ou vers des poursuites d'études réussies. Dans ce cadre, les campus des métiers et des qualifications s'adaptent en prenant davantage appui sur les réseaux professionnels et les réseaux d'établissements, pour intégrer une dimension de campus « d'excellence » de la formation professionnelle. Deux de ces campus « d'excellence » ont été créés en Maine et Loire : « Industries créatives de la mode et du luxe et tourisme » et « restauration et international ».

## Sport

### Soutien au mouvement associatif sportif

Dans un territoire parmi les plus sportifs de France, le mouvement associatif sportif du Maine-et-Loire a bénéficié en 2018 d'un soutien financier du Centre national pour le développement du sport (CNDS), d'un montant de 611 836 euros.

Le montant total affecté aux comités départementaux en 2018 s'élève quant à lui à 236 000 euros.

De plus, 74 associations (29 comités départementaux et 45 clubs) de Maine-et-Loire ont bénéficié d'une aide totale de 473 934 euros, destinée notamment à l'emploi et à l'apprentissage. Enfin, dans le cadre d'une démarche expérimentale étalée sur 3 ans, visant, au terme d'un diagnostic territorial, à l'amélioration de l'offre d'activités physiques et sportives pour tous les publics, la commune nouvelle d'Ombrée d'Anjou a vu sa subvention de 36 400 € euros renouvelée.

611 836 €

de soutien financier aux associations sportives de Maine-et-Loire

236 000 €

alloués aux comités départementaux en 2018

473 934 €

au profit de l'emploi et de l'apprentissage dans le milieu sportif

36 400 €

à la commune nouvelle d'Ombrée d'Anjou pour l'amélioration de l'offre d'activités physiques et sportives.



**Victime ou témoin de  
violences sexistes et sexuelles,  
il existe un numéro  
anonyme et gratuit.**

**ARRÊTONS**

**LES  
VIOLENCES  
☎ 3919**

**Numéro national d'écoute et d'orientation  
pour mettre fin au cycle des violences.**

**[ArrêtonsLesViolences.gouv.fr](https://ArrêtonsLesViolences.gouv.fr)**



## CONTACTS

**PRÉFECTURE  
DE MAINE-ET-LOIRE**  
Place Michel Debré  
49934 Angers cedex 9  
Tél : 02 41 81 81 81

**SOUS-PRÉFECTURE  
DE CHOLET**  
30 rue Tremolière  
49300 Cholet  
Tél : 02 41 81 82 82

**SOUS-PRÉFECTURE  
DE SAUMUR**  
33, rue Beaupaire BP 149  
49414 Saumur Cedex  
Tél : 02 41 81 83 83

**SOUS-PRÉFECTURE  
DE SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU**  
2, rue Lamartine - BP 40316  
49504 Segré Cedex  
Tél : 02 41 81 80 80

**Retrouvez nous sur :**

[www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr)  
 Twitter @Préfet49  
 Facebook @Préfet49

